
Recueil des Actes Administratifs - Préfecture des
Hautes Pyrénées - Spécial n°11 publié le
12/05/2010

mai 2010

Sommaire

Préfecture de Région

2010091-30 - Arrêté régional du 1er avril 2010 portant composition du jury du concours interne ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

2010091-31 - Arrêté régional du 1er avril 2010 portant composition du jury du concours externe ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

Arrêté n°2010091-30

Arrêté régional du 1er avril 2010 portant composition du jury du concours interne ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

Administration : Préfecture de Région

Signataire : Préfet de Région

Date de signature : 01 Avril 2010

Arrêté régional du 1^{er} avril 2010 portant composition du jury du concours interne ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

ARTICLE 1ER : Le jury du concours interne, pour le recrutement, dans la région Midi-Pyrénées, de secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'Outre-mer est composé comme suit :

1. *En qualité de Président du jury :*

⇒ **Monsieur Alain GROS**, détaché sur un poste fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'Outre-mer à la direction des ressources humaines, des moyens et de la logistique de la préfecture de la Haute-Garonne.

2. *En qualité de membres du jury :*

⇒ **Madame Catherine LARGENTE**, Attachée principale de l'intérieur et de l'Outre-mer, Adjointe au Directeur de la réglementation et des libertés publiques de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur François-Marie BALANANT**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du bureau du contrôle de la légalité au sein de la Direction des relations avec les collectivités locales de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur Albert NOVELLI**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Conseiller mobilité carrière auprès de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines au sein du Secrétariat général pour les affaires régionales de la préfecture de région Midi-Pyrénées

⇒ **Madame Julie DIRAT-ESQUEVIN**, Attachée de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du service gestion opérationnelle, Commissariat central de Toulouse

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement du président de jury, Madame Catherine LARGENTE est désignée en qualité de président suppléant.

ARTICLE 3 : Le jury pourra être complété, éventuellement, par un ou plusieurs correcteurs.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Midi-Pyrénées.

Le Préfet de région, Dominique Bur

Arrêté n°2010091-31

Arrêté régional du 1er avril 2010 portant composition du jury du concours externe ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

Administration : Préfecture de Région

Signataire : Préfet de Région

Date de signature : 01 Avril 2010

Arrêté régional du 1^{er} avril 2010 portant composition du jury du concours externe ouvert au titre de l'année 2010 pour le recrutement de secrétaires administratifs

ARTICLE 1^{ER} : Le jury du concours externe, pour le recrutement, dans la région Midi-Pyrénées, de secrétaires administratifs de classe normale de l'intérieur et de l'Outre-mer est composé comme suit :

1. *En qualité de Président du jury :*

⇒ **Monsieur Alain GROS**, détaché sur un poste fonctionnel de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'Outre-mer à la direction des ressources humaines, des moyens et de la logistique de la préfecture de la Haute-Garonne.

2. *En qualité de membres du jury :*

⇒ **Madame Catherine LARGENTE**, Attachée principale de l'intérieur et de l'Outre-mer, Adjointe au Directeur de la réglementation et des libertés publiques de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur François-Marie BALANANT**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du bureau du contrôle de la légalité au sein de la Direction des relations avec les collectivités locales de la préfecture de la Haute-Garonne

⇒ **Monsieur Albert NOVELLI**, Attaché principal de l'intérieur et de l'Outre-mer, Conseiller mobilité carrière auprès de la plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines au sein du Secrétariat général pour les affaires régionales de la préfecture de région Midi-Pyrénées

⇒ **Madame Julie DIRAT-ESQUEVIN**, Attachée de l'intérieur et de l'Outre-mer, Chef du service gestion opérationnelle, Commissariat central de Toulouse

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement du président de jury, Madame Catherine LARGENTE est désignée en qualité de président suppléant.

ARTICLE 3 : Le jury pourra être complété, éventuellement, par un ou plusieurs correcteurs.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Midi-Pyrénées.

Le Préfet de région, Dominique Bur